

*phiarium* (1), etc. Il est permis de présumer, en un mot, que les boutiques des *chartarii* étaient alors assorties, sauf la différence de quelques usages, comme le sont aujourd'hui celles de nos papetiers.

Je termine ces nombreux détails puisés aux meilleures sources de l'antiquité romaine. Ils ne seront pas dénués d'intérêt pour ceux de mes lecteurs qui attachent quelque prix à l'étude des coutumes anciennes, et notamment à celles qui concernent, ne fût-ce que dans sa partie matérielle, la culture des lettres à une époque dont nous possédons tant de chefs-d'œuvre. Ces détails sont utiles, du reste, pour expliquer une des inscriptions les plus curieuses que possède notre Musée, parmi celles qui mentionnent diverses professions exercées par des Lyonnais. Car, celle-ci est plus distinguée que toutes les autres qu'on retrouve sur nos marbres antiques, et prouve, comme beaucoup d'autres données, que les lettres ne restaient pas sans culture dans une ville, où fleurissait le commerce de ces feuilles destinées à de nobles usages, et dont un écrivain que j'ai souvent cité a dit avec raison : *Quum chartæ usu maxime humanitas vitæ constet et memoria*; et un peu plus loin : *qua constat immortalitas hominum* (2).

H. GREPPO.

(1) Martial., *Epigr.* XIV, 24.

(2) Plin., *Nat. hist.*, XIII, 11 (24).